AG 24-09-2021

Rapport moral du Président

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs de Charente Maritime
Mesdames et Messieurs les représentants des « institutionnels »
Mesdames et Messieurs les bénévoles et membres actifs des associations

Le rapport moral d'une association est, entre autres, fait pour relater à l'assemblée les points marquants de la période écoulée.
Vous vous doutez que, s'il n'y avait que ce point-là, le rapport serait très court.
3 journées de championnat, et on arrête tout.
Enfin, tout pour les joueurs.
Les dirigeants, eux, ont très souvent continués, mais pas raquette en main.
Et le CD a été souvent été sollicité par la Ligue, la FFTT, l'état, que ce soit pour spid v2, le fonds de solidarité, l'ANS, ou d'autres problèmes loin de la préoccupation principale des clubs qui était simplement : peut-on jouer, et si oui, dans quelles conditions ?
On reparlera de ces sujets plus tard.

Revenons à la saison 2019-2020.
Nous avons perdu 263 licences (1031 contre 1294), soit 21%. Cela se répartit en -15% en traditionnel, et -31% en promotionnel.
Sur ces pertes de licences, presque 50% sont des minimes, et surtout des poussins / benjamins. Ces jeunes ne représentent en 2020-2021 plus que 18% de l'ensemble de nos licenciés.
Les vétérans, quant à eux, sont moins touchés que les autres catégories.
Le % de féminines, quant à lui, reste stable à 10%, bien en deçà de ce qu'on peut espérer.
Nous avons également perdu un club : St Genis Champagnac, qui ne s'est pas réaffilié en septembre. Il n'y a donc plus que 31 clubs en Charente Maritime.
Nous avons eu des contacts avancés avec 2 communes pour des créations de clubs. L'un n'a manifestement pas survécu à la période covid, l'autre est en encore en recherche d'entraineur et de dirigeants actifs.

C'est sur ces constats que nous avons imaginé les actions de la saison 2021-2022.

Parlons maintenant de 2021-2022.
Je vous rappelle le point le plus important : pas de pass sanitaire = pas d'accès aux gymnases.
Cela est valable pour toute personne âgé de plus de 12 ans et 2 mois à partir du 01 octobre.
Vous ne devez avoir aucun scrupule à faire respecter ce point : vous êtes, en tant que Président d'association, pénalement responsables en cas de problème. On verra le 15 novembre si la règlementation évolue, mais j'ai des doutes.

L'objectif à très court terme du CD est de faire repartir les compétitions dans les meilleures conditions possibles, même si nous avons de grandes incertitudes sur le nombre de joueurs qui seront derrière les tables.
Avec ce pass, tout le monde espère que la saison va se dérouler à peu près normalement, au moins pour ceux qui l'ont.
Par contre, certains de nos licenciés, en désaccord avec cette obligation, se sont éloignés du ping et de tout autre sport en intérieur. Souhaitons qu'ils reviennent lorsque retentira le clap de fin de cette pandémie.
Il faut donc faire, tous ensemble, un effort pour aller chercher les licenciés où qu'ils soient, afin de retrouver rapidement la base de 2019, avec ses quelques 1300 licenciés.

Nous en avons les moyens financiers, mais nous avons aujourd'hui beaucoup de difficultés à trouver les moyens humains de nos ambitions.

Il nous manque des animateurs, éducateurs, entraineurs avec les formations adéquates. Les clubs sont souvent prêts à les rémunérer, mais renoncent faute de candidats.

Une des solutions reste la formation. Le CD prendra en charge la formation des candidats aux diplômes d'animateur fédéral, entraineur fédéral et CQP, de même que ARB, JA1 et formation des dirigeants via le CDOS.

Il nous manque également, et vous êtes les mieux placés pour le savoir, des bénévoles. L'habitude fait que très souvent, ce sont les anciens qui se « dévouent ». Ils sont souvent retraités, ont du temps, sont peut-être moins obnubilés par la compétition, etc… Mais pour qu'un jeune soit le futur président de demain, il faut déléguer aujourd'hui, et lui confier des responsabilités à sa mesure.

C'est souvent difficile, j'en suis le premier conscient. Mais je pense que nous n'avons pas le choix, sinon certains clubs vont s'étioler progressivement.

J'en profite pour faire un appel général aux clubs pour proposer à vos membres d'intégrer le CD via la cooptation.

Ce n'est pas forcément à vous, présidents ou dirigeants que je m'adresse particulièrement. Je sais que vos activités vous occupent bien.

Mais le Comité, statutairement, peut compter jusqu'à 18 membres. Il en manque 5.

Si vous avez au sein de votre club quelqu'un qui peut nous aider par ses avis éclairés, nous sommes preneurs.

Dernier point que je tenais à signaler : l'effort à faire vers les féminines. 10% de féminines n'est pas une performance digne de notre sport.

Comme vous le savez, le CD offre 50 € pour toute prise de 1ère licence pour une jeune fille jusqu'à J3. Le coût de la licence ne peut plus, dès lors, être considéré comme un frein à la licenciation. Faites toute la publicité que vous pouvez à cette opération.

Je vous remercie de votre attention.